

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

BILAN ACTIF

| ACTIF | 31/12/2017 | 31/12/2016 |
|--|------------------|------------------|
| Actif Non Courant | 1 376 019 | 1 214 269 |
| Ecart d'Acquisition | 11 903 | 13 603 |
| Immobilisations en non valeur | - | 0 |
| Immobilisations Incorporelles | 9 614 | 8 356 |
| Immobilisations Corporelles | 1 332 036 | 1 174 541 |
| Immobilisations Financières | 19 668 | 16 326 |
| Ecarts de conversion Actif | | |
| Titres mis en équivalence | 2 785 | 1 361 |
| | - | - |
| Impôts Différés Actif | 13 | 82 |
| Actif Courant | 839 108 | 664 235 |
| Stocks et Encours | 183 755 | 115 507 |
| Clients et Comptes Rattachés | 361 120 | 262 601 |
| Autres Créances et Comptes de Régularisation | 223 120 | 169 870 |
| Valeurs Mobilières de Placement | 58 | 58 |
| | - | - |
| Ecarts de conversion Actif | | |
| Disponibilités | 71 056 | 116 200 |
| Total Actif | 2 215 127 | 1 878 504 |

BILAN PASSIF

| PASSIF | 31/12/2017 | 31/12/2016 |
|--|------------------|------------------|
| Capitaux Propres Part du Groupe | 773 723 | 727 934 |
| Capital | 198 000 | 198 000 |
| Prime d'émission | 166 980 | 166 980 |
| Réserves | 219 024 | 192 351 |
| Résultat net de l'exercice | 189 525 | 170 619 |
| Ecart de conversion | 194 | 15 |
| Intérêts Minoritaires | 9 806 | 6 818 |
| Capitaux Propres assimilés | | |
| Subventions d'investissement | - | - |
| Provisions réglementées | - | - |
| Passif Non Courant | 569 619 | 381 960 |
| Emprunts et Dettes Financières | 526 348 | 340 006 |
| Impôts Différés Passif | 43 272 | 41 954 |
| Provisions durables pour risques et charges | | |
| Ecarts de conversion passif | | |
| | - | - |
| Passif Courant | 861 979 | 761 793 |
| Fournisseurs et Comptes Rattachés | 231 309 | 196 506 |
| Autres Dettes et Comptes de Régularisation | 317 377 | 288 968 |
| Autres provisions pour risques et charges | | |
| Ecarts de conversion Passif | | |
| | - | - |
| Trésorerie PASSIF | 313 293 | 272 159 |
| Total Passif | 2 215 127 | 1 878 504 |

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

KMAD

| (en milliers de dirhams) | CAPITAL | Primes | Réserves consolidées | Résultat consolidé PG | Intérêts minoritaires | Ecart de conversion | Total CAPITAUX PROPRES |
|--|----------------|----------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|------------------------|
| Capitaux propres consolidés au 31/12/2016 | 198 000 | 166 980 | 192 351 | 170 619 | 6 818 | 15 | 734 751 |
| Affectation du résultat 2016 | | | 170 619 | 170 619 | | | |
| Distribution par la société consolidante | | | 148 500 | | | | 148 500 |
| Distributions versées aux minoritaires | | | 1 245 | | 1 019 | | 2 264 |
| variation de périmètre | | | | | | | |
| Résultat consolidé | | | | 189 525 | 3 713 | | 193 238 |
| Augmentation de capital | | | 5 440 | | | | 5 440 |
| Ecart de conversion | | | 360 | | 294 | 210 | 864 |
| Capitaux propres consolidés au 31/12/2017 | 198 000 | 166 980 | 219 024 | 189 525 | 9 806 | 195 | 783 529 |

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

| Nature (en milliers de dirhams) | 31/12/2017 | 31/12/2016 |
|---|------------------|------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | 1 953 927 | 1 687 853 |
| * Chiffre d'affaires | 1 951 328 | 1 686 394 |
| * Autres produits d'exploitation | 2 600 | 1 459 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | 1 638 954 | 1 403 558 |
| * Achats consommés | 617 353 | 490 135 |
| * Charges externes | 483 666 | 418 873 |
| * Impôts et taxes | 165 645 | 147 736 |
| * Charges de personnel | 203 653 | 184 697 |
| * Autres charges d'exploitation | 2 436 | 2 844 |
| * Dotations d'exploitation | 166 201 | 159 272 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | 314 973 | 284 295 |
| CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS | - 26 790 | - 20 079 |
| RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGRES | 288 182 | 264 216 |
| CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS | 6 950 | - 1 099 |
| * Impôts sur les résultats | 94 789 | 86 354 |
| * Impôts sur les résultats différés | 1 388 | 1 429 |
| RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRES | 198 955 | 175 334 |
| * Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence | - 4 016 | - 679 |
| * Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | 1 700 | 1 700 |
| * Reprises sur écarts d'acquisition négatif | - | - |
| RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE | 193 238 | 172 955 |
| INTERETS MINORITAIRES | 3 713 | 2 336 |
| RESULTAT NET PART DU GROUPE | 189 525 | 170 619 |
| Résultat par action | 95,72 | 86,17 |

TALBEAUX DE FINANCEMENT DE LA PERIODE

| Flux de trésorerie liés à l'activité (en milliers de dirhams) | 31/12/2017 | 31/12/2016 |
|---|------------------|------------------|
| Résultat net des sociétés consolidées | 193 238 | 172 955 |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | - | - |
| - Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises | 159 035 | 142 302 |
| - Variation des impôts différés | 1 388 | 1 429 |
| - Plus-values de cession, nettes d'impôt | 115 | 322 |
| - Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence | 4 016 | 679 |
| Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées | 357 564 | 317 043 |
| Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence | - | - |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité | - 160 967 | 114 340 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | 196 596 | 431 384 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement | | |
| Acquisitions d'immobilisations | - 316 158 | - 289 126 |
| Cessions d'immobilisations | 184 | 497 |
| Incidence des variations de périmètre | - 3 107 | - 7 480 |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement | - 319 081 | - 296 109 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations de financement | | |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | - 150 764 | - 118 800 |
| Emissions de prêts nettes des remboursements | - 235 | - 13 695 |
| Subvention d'investissement | - | - |
| Augmentation de capital en numéraire | - | - |
| Emissions d'emprunt nettes des remboursements | 186 342 | 13 280 |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement | 35 343 | - 119 215 |
| Incidence des variations des monnaies étrangères | 864 | - |
| Variation de trésorerie nette | - 86 278 | - 16 060 |
| Trésorerie nette d'ouverture | - 155 960 | - 172 020 |
| Trésorerie nette de clôture | - 242 238 | - 155 960 |

ATTESTATION

Fidarc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance

47, Rue Allal Ben Abdellah
5ème étage Casablanca
Maroc

EY
Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

GRUPE LES EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISOIRE
DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et de ses filiales (GRUPE LES EAUX MINÉRALES D'OULMES) comprenant le bilan consolidé, le compte de produits et charges consolidé, le tableau des flux de trésorerie et l'état de variation des capitaux propres relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 783.529 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 193.238.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 31 décembre 2017, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 15 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG

Hicham DIOURI
Associé

■ PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

A - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse annuels.

B - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

Intégration globale (IG) : Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

Intégration proportionnelle (IP) : Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

Mise en équivalence (MEE) : Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

C - PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès (LEMO) et ses filiales :

| Entité | Activité | Méthode de consolidation | % de contrôle | % d'intérêt |
|-------------------------------------|---|--------------------------|---------------|-------------|
| Eau Technologie Environnement "ÉTÉ" | Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons | Intégration globale | 55% | 55% |
| OULMÈS DRINKS DEVELOPMENT "ODD" | Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons | Intégration globale | 100% | 100% |
| ORANGINA MAROC | promotion et distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages | Mise en équivalence | 34% | 34% |

Eau Technologie Environnement SA (ETE)

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par LEMO dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2016 et 2017 ayant servi de base aux travaux de consolidations.

Oulmès Drinks Development SA (ODD)

ODD est une société anonyme créée en avril 2016 et détenue à 100% par Les Eaux Minérales d'Oulmès. Son capital social est de 30 MDh. La société a pour objet la production au Maroc de tout type de boissons gazeuses et non gazeuses et notamment les marques appartenant au portefeuille du Groupe japonais Suntory Beverages & Food (SBF). ODD est le fournisseur exclusif d'Orangina Maroc dans le cadre du partenariat conclu entre LEMO et SBF.

Orangina Maroc SA (OM)

OM est une société anonyme détenue conjointement par LEMO à hauteur de 34% et SBF à hauteur de 66%. Elle a été constituée en avril 2016 et détient les licences d'exploitation au Maroc des marques du portefeuille de SBF. OM agit en tant qu'opérateur commercial pour le territoire marocain et est notamment en charge de la stratégie marketing et de la distribution des produits concernés par le partenariat LEMO-SBF.

D - CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle d'une société est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD, la monnaie de présentation des états de synthèse consolidés.

E - DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

F - COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

G - RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

• Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

• Ecarts de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

• Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

• Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

• Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

• Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles :

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

H - RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

• Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

• Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.